ssociation
d'hygiène sociale
de la Sarthe

Soigner, Eduquer, Accompagner

A.H.S.S
92-94 rue Molière
72000 LE MANS
Tél. : 02 43 50 32 40
Fax : 02 43 50 32 49
www.ahs-sarthe.asso.fr
e-mail : ahss@ahs-sarthe.asso.fr

Edition Septembre 2013

Sommaire

2 Le mot du président
3 à 7 Le projet associatif

PÔLE SANITAIRE et apparenté

8-9 Centre Médical François Gallouédec
10-11 HAD
12 CSAPA Molière
13 EspAhss formation

PÔLE PERSONNES ÂGÉES

14 Accueil de jour
15 ESA
16 SSIAD

PÔLE HANDICAP

17 SESSAD L'Oiseau Bleu
18 IME L'Astrolabe
19 FAM Le Verger

Le mot du président

Madame, Monsieur,

Cette plaquette est destinée à vous, partenaires et interlocuteurs privilégiés de l'Association d'Hygiène Sociale de la Sarthe, afin de présenter l'ensemble des établissements, fédérés par un projet associatif en cohérence avec le projet régional de santé des Pays de la Loire et le projet territorial de la Sarthe. Ce projet associatif constitue le socle de nos choix politiques et stratégiques, légitimés et reconnus par la force de notre histoire.

A l'écoute des enjeux de notre société, nous sommes présents auprès de la population vieillissante et des personnes en situation de handicap intellectuel et moteur. Nos parcours de prises en charge privilégient les lieux de vie ordinaires des usagers de nos établissements en apportant dès que possible des réponses de proximité et en plaçant chacun au cœur de sa prise en charge.

Notre association appartient au secteur privé à but non lucratif ; elle est gérée par un conseil d'administration et un bureau élargi à 12 administrateurs. Tous bénévoles, ils ont été choisis pour leurs parcours personnels et professionnels de qualité. Ils s'impliquent par leur présence régulière dans chaque établissement au sein de comités restreints spécifiques. Dans notre mode de gouvernance, nous privilégions un dialogue constructif avec les professionnels qualifiés des établissements et services, permettant ainsi aux administrateurs de l'Association d'Hygiène Sociale de la Sarthe, des prises de décisions éclairées et pertinentes.

Nos quinze établissements et services sont très présents dans le secteur sanitaire et médico-social. Notre force de proposition, notre souplesse de gestion, notre capacité à initier des coopérations et des partenariats, notre dynamisme dans l'accompagnement du changement et la recherche de techniques innovantes, démontrent le sérieux et l'importance de notre action.

Notre devise, toujours d'actualité, « soigner, accompagner, éduquer » illustre notre fort engagement associatif au service de notre société conformément à notre reconnaissance d'utilité publique depuis 1924.

Charles BOUVARD

Composition du Bureau

Président du Conseil d'Administration : Mr Charles BOUVARD

Présidents d'Honneur : Mr le Docteur Christian GUYOT - Mr Joël BARAULT

Membre de droit : Mr Robert MORAND

Vice-Présidents : Chargé du Pôle Sanitaire, Mr le Docteur Denis FAGART

Chargée du Pôle Handicap, Mme Martine CHAMBON

Trésorier : Mr Jean-Louis MORIER

Secrétaire Générale : Mme Jeanne DUPONT

Chargé du Pôle Personnes âgées : Mr Serge TESSIER

Conseiller médical : Mr le Docteur J-M DACHARY

Conseiller communication, systèmes d'information et Développement Durable : Mr Maurice HENRY

Conseiller Personnes âgées : Mr Guy NEVEU

Le projet associatif de l'Association d'Hygiène Sociale de la Sarthe

Préambule

Un projet associatif constitue le fondement d'une approche stratégique au sein d'une organisation du monde de l'économie sociale ; il matérialise les aspirations de ses membres, motive leurs choix opérationnels et par son potentiel d'évaluation permet d'inscrire l'association dans une véritable démarche qualité.

En identifiant ses bénéficiaires, le projet justifie l'acte politique associatif et inscrit son intervention dans la durée. Ã l'élément mobilisateur des forces de transformation sociale, le projet associatif constitue un préalable indispensable à l'action.

Une histoire

Fondée en 1921 pour venir en aide aux tuberculeux, reconnue d'utilité publique en juillet 1924, l'association d'hygiène sociale de la sarthe avait alors une vocation de type santé publique avec une connotation sociale très forte (la tuberculose était alors perçue comme un fléau social d'envergure).

Après les années 1950, concomitamment à l'arrivée de nouveaux traitements de la maladie, l'AHSS a diversifié ses activités. De par son ancienneté, l'AHSS bénéficie d'un enracinement historique fort sur Parigné-l'Evêque et de la reconnaissance qui va de pair. L'adaptation et l'expérimentation sont les pivots du fonctionnement de l'association.

Depuis la fin des années 1990 et dans le cadre de la nouvelle implantation géographique de son siège social dans l'agglomération mancelle, les personnels et les membres du Conseil d'Administration apportent des réponses sociales innovantes et investiguent de nouvelles formes d'action. Avec cette vitalité, l'AHSS continue de « venir en aide » aux personnes en difficulté. Elle s'inscrit dans sa tradition d'appui des pouvoirs publics là où des carences institutionnelles se font jour.

Les modalités de choix des administrateurs reposent sur le volontariat des candidats et leur disponibilité.

Une dynamique

Aujourd'hui, tout en restant dans le domaine du sanitaire et du social, son champ d'action s'est élargi. L'association compte 15 établissements et services, édite approximativement 600 feuilles de paie par mois et ses activités couvrent les champs d'intervention de l'agence régionale de santé (sanitaire, médico-social (personnes âgées et personnes handicapées), prévention). Près de 15 000 personnes bénéficient, à un titre ou à un autre, des prestations de l'association.

Dès 2007, l'Association d'Hygiène Sociale de la Sarthe a mis son expertise en matière de gestion du handicap au service d'une autre association basée dans le département (AIPSS, notamment gestionnaire du FAM le verger). Suite à la mission de soutien, le transfert de gestion a été acté par le préfet après appel à candidature. L'expérience a été renouvelée en 2010 au bénéfice du Centre Médico-social Basile Moreau. A l'issue de cette mission de soutien a été créé un GCSMS entre les deux asso-ciations. Depuis 2009, l'AHSS a réalisé régulièrement des fusions absorptions de Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD de Spay, de Conlie, de La Flèche et de Sablé sur Sarthe), s'accompagnant de création d'équipes spécialisées Alzheimer en complémentarité de l'Accueil de Jour et de mutualisation de locaux pour des antennes du CSAPA et de l'HAD.

L'AHSS a mis en place une gouvernance performante articulée autour d'une instance décisionnaire (CA et bureau), d'une cascade de délégation de responsabilités au profit des chefs d'établissements et d'une mutualisation des moyens au sein d'un siège interassociatif (finances, comptabilité, ressources humaines, qualité, juridique, technique, organisation et partenariats).

Ce potentiel permet de répondre à des demandes d'aide associative extérieure.

L'AHSS est attachée aux valeurs des lois des champs sanitaires et médico-sociaux, aux référentiels de bonne pratique validés au plan national (ANAP, HAS, ANESMS) et notamment :

- À la pluridisciplinarité comme principe fondamental de prise en charge ;
- À la nécessaire bientraitance ;
- Au droit des salariés à être formés et à exercer leur art selon les règles professionnelles et éthiques en vigueur ;
- Au travail en réseau ;
- À l'évaluation des pratiques professionnelles et à la démarche continue d'amélioration de la qualité ;
- À une politique des ressources humaines à travers les entretiens annuels d'évaluation, le plan de formation professionnelle continue, la mise en place d'un livret d'accueil salarié, ainsi que l'engagement fort dans l'accompagnement de futurs professionnels ;
- À l'amélioration continue de la qualité des services ;
- Au développement, via le GCSMS, des services transversaux de gestion des systèmes d'information, des services d'intendance, de qualité et de soutien de l'encadrement pour les veilles juridiques et la négociation des budgets, avec pour objectif l'amélioration de l'efficience professionnelle et économique du service ;
- À la participation active de la direction générale aux instances officielles (commission exécutive de la maison départementale des personnes handicapées, commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), conférence de territoire, ...).

L'Association d'Hygiène Sociale de la Sarthe est membre du groupement de coopération sociale et médico-sociale d'éducation, d'accompagnement et de soins (GASEAS) qu'elle a contribué à fonder avec le Centre Médico-social Basile Moreau. Il s'agit d'un groupement de moyens mutualisant les compétences de siège social.

Un projet

L'Association d'Hygiène Sociale de la Sarthe (AHSS) poursuit le projet institutionnel de « soigner, éduquer, accompagner » en conformité avec l'esprit de ses statuts originels. Le projet associatif est fondé sur une prise en charge des usagers dans le milieu ordinaire de vie dès que cela est possible.

Une adaptation aux besoins des usagers

Le fil directeur reste l'adaptation de la prise en charge aux besoins médico-psycho-sociaux et éducatifs des usagers, avec pour objectifs :

- L'optimisation du potentiel associatif (clarification des référentiels sociaux, éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques des établissements et services, transversalité des actions, adaptation des modes de prises en charge au regard des évolutions socio-économiques et des besoins sociaux émergents, renforcement de la qualité des prestations, valorisation des capacités de diagnostic et d'ingénierie,...).
- La promotion de la participation et du partenariat en plaçant les usagers au centre des interventions et des projets (partenariat avec les différents acteurs, prises en charge dans une logique de réseau, intégration des usagers dans les dispositifs de droit commun,...).
- L'inscription des actions au sein des territoires (Département, Communes, Pays, SSIAD, Clic, Territoires de santé, schémas des personnes handicapées, schémas des personnes âgées,...).

Le maintien d'une dynamique associative orientée vers le milieu ordinaire de vie

La dynamique associative vise à maintenir ou à prendre en charge les usagers de ses établissements et services dans leur milieu ordinaire de vie tout en leur apportant l'éducation, l'accompagnement et les soins rendus nécessaires par leur état de santé ou leur handicap.

Une transparence financière et une gestion rigoureuse

Parce qu'il ne peut être question ni de gaspillage, ni de profit pour un acteur social, l'AHSS s'engage à utiliser toutes ses ressources financières à l'exécution et au développement de ses missions. L'AHSS a dévolu le contrôle financier à un commissaire aux comptes. Les réserves financières qu'elle constitue sont strictement destinées à favoriser son développement et à garantir la pérennité de son fonctionnement.

Les contrôles externes –contrôle des tutelles sur l'utilisation de la totalité des fonds publics, inspections mandatées par les pouvoirs publics– lui garantissent une gestion financière saine et rigoureuse.

Chaque établissement bénéficie de son budget propre et du rôle du Siège Social.

Un sens au travail de chacun

Exigeante sur la qualité des prestations, l'association fait appel à des équipes de professionnels salariés, dont elle adapte et développe en permanence les compétences. Une attention particulière est à ce titre portée aux besoins et souhaits de formation. L'association permet en outre d'accompagner les salariés dans la construction et le suivi de leur parcours professionnel. Consciente de l'importance de la motivation et de la cohésion des équipes de travail, l'AHSS veille à ce que les salariés adhèrent au projet de l'établissement et de l'association permettant ainsi de situer leur intervention par rapport aux actions et aux objectifs poursuivis et de donner du sens au travail de chacun.

Des valeurs, missions et stratégies

En rendant son projet dynamique, l'association se fixe différents défis pour l'avenir, notamment celui d'un projet régulièrement évalué et mis à jour.

Les évolutions médicales, sociales, politiques et réglementaires nécessitent une évaluation régulière de notre offre de services par rapport au contexte et aux besoins, afin de pouvoir donner une réponse appropriée. Le présent projet associatif s'inscrit dans cette logique et vise à adapter les ressources de l'association aux défis et aux problématiques qu'elle rencontre.

Une attention au dialogue social

L'association est soucieuse de la qualité du dialogue social établi avec ses institutions représentatives du personnel. Ce dialogue doit se poursuivre et s'enrichir pour constituer un axe de communication responsable auprès de l'ensemble des salariés.

L'existence d'un comité central d'entreprise confirme le respect de cette orientation.

Une participation du personnel aux objectifs du projet associatif

L'AHSS s'engage à mettre le présent projet à la disposition de l'ensemble de son équipe salariée, des membres du conseil d'administration, pour assurer dans des conditions de participation optimales, l'évaluation et la révision de ses objectifs.

Les orientations actuelles de notre projet associatif

- Développer au mieux des parcours de prise en charge répondant aux besoins des usagers (en amont cellule d'orientation, en aval relation avec les prises en charge de proximité) ;
- Développer une éducation à la santé ou thérapeutique et mieux l'intégrer à nos pratiques ;
- Placer l'usager au cœur de sa prise en charge en le guidant dans la définition de son projet de vie, conforme à ses possibilités ;
- Mener une réflexion et apporter des solutions concrètes au vieillissement de la population ;
- Développer des partenariats vers d'autres acteurs du champ sanitaire et médico-social pour assurer des prises en charge cohérentes et efficaces et prévenir les ruptures de prise en charge.

Par le présent projet, l'AHSS inscrit son intervention pragmatique dans un mouvement pérenne nécessaire à son adaptation dans un environnement changeant. Le projet régional de santé et les travaux de la conférence de territoire, ainsi que les plans nationaux et schémas départementaux, guident les orientations. La contractualisation avec les pouvoirs publics permet de mieux répondre à l'égalité d'accès aux soins par la territorialisation des actions propres à l'association ou en lien avec des partenaires. L'engagement de l'AHSS se traduit aussi par l'intégration des problématiques liées au développement durable dans les activités de soins ou dans la prise en charge de l'usager.

Directrice générale : Laurence DUJARDIN
Directeur Général Adjoint : Laurent DELAUNAY

A.H.S.S
92-94 rue Molière 72000 LE MANS
Tél. : 02 43 50 32 40
Fax : 02 43 50 32 49
AHSS@ahs-sarthe.asso.fr

Association d'hygiène sociale de la Sarthe

Le Centre Médical François Gallouédec

L'activité du Centre Gallouédec est celle d'un établissement de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR), répartie sur deux sites géographiques distant d'une quinzaine de kilomètres.

Le site de Parigné l'Evêque comprend 144 lits d'hospitalisation complète (HC) dont 84 lits de soins de suite médicaux et 60 lits de rééducation fonctionnelle.

Le site du Mans Pôle Santé Sud dispose de 50 places d'hospitalisation de jour (HDJ).

Une activité de consultations et d'actes externes est également présente sur les deux sites.

Suite aux décrets du 17 avril 2008, l'établissement a obtenu plusieurs autorisations pour l'exercice de l'activité de SSR selon les modalités suivantes :

- pour l'hospitalisation complète, soins de suite non spécialisés, soins de suite spécialisés pour les affections de l'appareil locomoteur, du système nerveux, des systèmes digestifs, métaboliques et endocriniens et liées aux conduites addictives et soins palliatifs.
- pour l'hospitalisation de jour, soins de suite spécialisés pour les affections de l'appareil locomoteur, du système nerveux, cardiovaculaires, respiratoires, des systèmes digestifs, métaboliques et endocriniens et liées aux conduites addictives.

L'établissement est également très engagé dans l'action d'éducation thérapeutique puisque 5 programmes ont été proposés et validés par l'ARS dans le cadre de l'alcoologie, de l'obésité, de la lombalgie chronique, de la réadaptation cardiaque et de la réhabilitation respiratoire.

Les axes prioritaires du développement de l'activité :

- mise en place d'une activité d'addictologie en HDJ ;
- mise en place d'une activité de nutrition en HDJ (obésité morbide) ;
- développement de la prise en charge des pathologies cérébro-vasculaires, en lien avec la récente Unité Neuro-Vasculaire du Centre Hospitalier du Mans ;
- développement de la prise en charge de certaines maladies neurologiques dégénératives dans l'optique d'une prise en charge continue du diagnostic au stade terminal de la maladie ;
- développement de l'activité de réadaptation cardiaque en HDJ, en relation avec des besoins départementaux non pourvus ;
- développement de l'éducation thérapeutique avec deux nouveaux programmes dans les domaines des troubles musculo-squelettiques du membre supérieur et de la pathologie cérébro-vasculaire.
- labellisation d'équipes d'appui en « adaptation-réinsertion ».

centre François Gallouédec
soins de suite et de réadaptation

Directeur : Jean-Yves PENNEC

Hospitalisation complète
Route de Changé 72250 Parigné l'Evêque
tél. 02 43 41 25 25 - fax. 02 43 41 26 26
consultations et soins externes : 02 43 41 25 99
cmfg@centre-gallouedec.com

Hospitalisation de jour
Pôle Santé Sud du Mans,
Rue de Guetteloup 72100 Le Mans
tél. 02 44 71 86 86 - fax : 02 43 86 74 74
consultations et soins externes : 02 44 71 86 70

L'Hospitalisation à Domicile

L'HAD constitue une alternative à l'hospitalisation qui permet d'assurer au domicile du malade, pour une période limitée mais révisable en fonction de l'évolution de son état de santé, des soins médicaux et paramédicaux continus et nécessairement coordonnés.

La structure d'HAD intervient sur une zone géographique définie.

L'HAD proposée en relais ou pour éviter une hospitalisation, permet au malade de se retrouver dans son environnement entouré de ses proches.

Les soins réalisés en HAD se différencient de ceux habituellement dispensés à domicile par la complexité et la fréquence des actes.

L'HAD concerne des malades atteints de pathologies graves, aiguës ou chroniques et/ou instables, qui, en l'absence d'un tel service seraient hospitalisés.

Les malades pris en charge nécessitent des soins complexes, formalisés dans un projet thérapeutique comportant des aspects cliniques et psychosociaux, c'est-à-dire :

- Une coordination des soins ;
- Une évaluation médicale au moins hebdomadaire ;
- Des soins techniques quasi-quotidiens (infirmiers, de kinésithérapie, orthopédiques, psychologiques…).

Les personnes hospitalisées à domicile peuvent bénéficier de trois catégories de soins :

- des soins ponctuels, techniques et complexes fréquemment réitérés (par exemple en chimiothérapie) ;
- des soins continus, de durée non déterminée (pathologie évolutive) ;
- des soins de réadaptation au domicile à durée déterminée (prise en charge après une phase aiguë).

Une équipe pluridisciplinaire au service du patient et de son entourage

Le service d'HAD est une équipe pluridisciplinaire composée de:

- Médecins coordonnateurs
- Secrétaires médicales
- Infirmières coordinatrices
- Aides soignants
- Infirmiers
- Infirmiers libéraux
- Psychologues
- Assistantes sociales

Le service d'HAD assure une permanence des soins 7jours/7 et 24H/24 : une IDE d'astreinte est joignable par téléphone et se déplace au domicile des patients en fonction de leurs besoins.

Le service d'HAD a ouvert au Mans en Septembre 2000 et s'est progressivement développé sur le Nord de la Sarthe. En 2014, le service d'HAD sera constitué de quatre équipes qui pourront prendre en charge jusqu'à 75 patients :

- Le Mans Nord et Sud (30 patients)
- La Ferté Bernard (15 patients)
- Conlie (15 patients)
- La Flèche (15 patients)

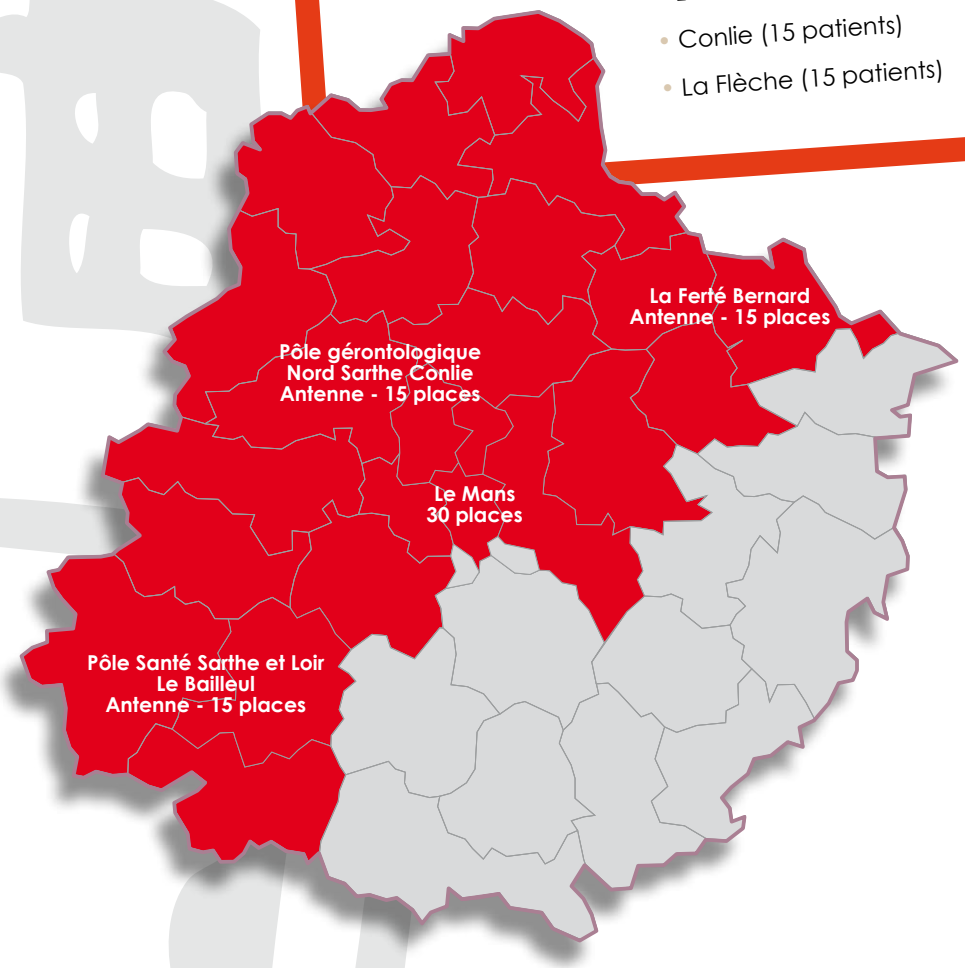

Directrice : Céline PIVETEAU

H A D de la Sarthe

92-94 rue Molière 72000 LE MANS
Tél. : 02 43 50 32 57
Fax : 02 43 50 38 10
had@ahs-sarthe.asso.fr

Antenne La Ferté Bernard
Tél. : 02 44 71 86 45
Fax : 02 43 60 29 96
had.ferte.sec@ahs-sarthe.asso.fr

Antenne Conlie
Tél. : 02 43 52 11 56
sm.hadpgns@ahs-sarthe.asso.fr

Antenne La Flèche
(ouverture 1er semestre 2014)

Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en Addictologie

CSAPA Molière

Le C.S.A.P.A., Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie, géré par l'Association d'Hygiène Sociale de la Sarthe est spécialisé en alcoologie ; il est aussi centre d'aide au Sevrage Tabagique et aux addictions sans substances, notamment le jeu pathologique.

Il travaille en étroite collaboration avec l'Institut Inter-Régional de Santé (I.R.S.A.) et le service de soins de suite en alcoologie. La structure accueille des patients pour une démarche de soins aussi bien en alcoologie qu'en tabacologie.
Les consultations sont gratuites pour l'usager et une équipe pluridisciplinaire (médecins alcoologues, tabacologues, psychiatre, psychologues, diététicien, infirmières, assistante sociale...) propose des soins adaptés à chaque patient.

Directrice :
Laurence DUJARDIN

C.S.A.P.A.
92-94 rue Molière
72000 Le Mans
Tél. : 02 43 50 32 43
csapa@ahs-sarthe.asso.fr

espAhss

Le service d'Education, Santé, Prévention de l'Association d'Hygiène Sociale de la Sarthe, s'inscrit dans une démarche éducative, un processus d'accompagnement des personnes et propose aux entreprises et à tout professionnel ou bénévole du champ socio-éducatif, médico-social, sanitaire :

- des formations et actions de post-formations
- des ateliers d'étude de situations et d'échanges de pratiques
- un appui méthodologique pour la mise en place de projets

et à tout public, de l'enfant au senior :

- des ateliers collectifs thématiques (ex. addictions, alimentation, estime de soi, hygiène, gestion du stress, sens, sophrologie et art-thérapie…)

Les formations proposées ont été mises en place suite à des demandes d'organismes, d'associations, d'institutions, d'entreprises et s'adressent à l'ensemble des professionnels du champ social, éducatif, sanitaire et aux entreprises.

Les programmes et contenus correspondent à des besoins et à des attentes repérés sur le département. Ils s'inscrivent dans une démarche d'éducation pour la santé ; ce sont des temps privilégiés qui permettent la présentation de données théoriques tout en favorisant les échanges et l'expérience avec une pédagogie interactive, participative.

Catalogue des formations sur demande

Directrice : Laurence DUJARDIN

ESPAHSS
92-94 rue Molière
72000 Le Mans
Tél. : 02 43 50 32 45
Fax. : 02 43 50 32 49
espahss@ahs-sarthe.asso.fr

avec le soutien

Conseil général Sarthe

L'accueil de jour

Le SSIAD du Bocage Sabolien dispose de 12 places d'accueil de jour pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Les animations organisées favorisent l'épanouissement personnel et valorisent la personne à un moment de sa vie où les incapacités progressent. Elles visent à retrouver ou préserver le goût, le plaisir de vivre.

L'animation et les ateliers thérapeutiques s'articulent autour de 3 notions fondamentales, constituant la base de la prise en charge, quel que soit le public :

- Les désirs,
- Les attentes,
- Les besoins des personnes accueillies.

L'animation privilégie l'autonomie de la personne, le plaisir à faire ou à être, dans une ambiance conviviale et ludique.

L'objectif est la préservation des acquis par la réalisation des actes de la vie quotidienne, mise en place d'ateliers spécifiques.

En 2012, un dossier de demande d'ouverture d'une plate-forme d'aide aux aidants a été déposé auprès de l'ARS.

Directeur : Marc SORLIN

Accueil de Jour La Parenthèse
27 Bis rue des Lavanderies
72300 Sablé sur Sarthe
Tél. : 02 43 95 28 00

Equipes spécialisées Alzheimer

Alzheimer PLAN 2008 > 2012 — L'ENGAGEMENT DE TOUS

Il s'agit de proposer, dès le diagnostic de la maladie d'Alzheimer et durant la maladie, une éducation thérapeutique, un bilan d'adaptation du logement et de mettre en place des soins de réhabilitation et de stimulation cognitive.

La prestation « soins d'accompagnement et de réhabilitation » fait partie des stratégies thérapeutiques non médicamenteuses dans la maladie d'Alzheimer.

L'AHSS est autorisée pour 2 équipes spécialisées Alzheimer (ESA Nord Ouest et ESA Sud Ouest de la Sarthe).

L'objectif est de favoriser :

- L'apprentissage de gestes adaptés,
- L'aptitude à la communication non verbale,
- La prise en charge des troubles cognitifs.

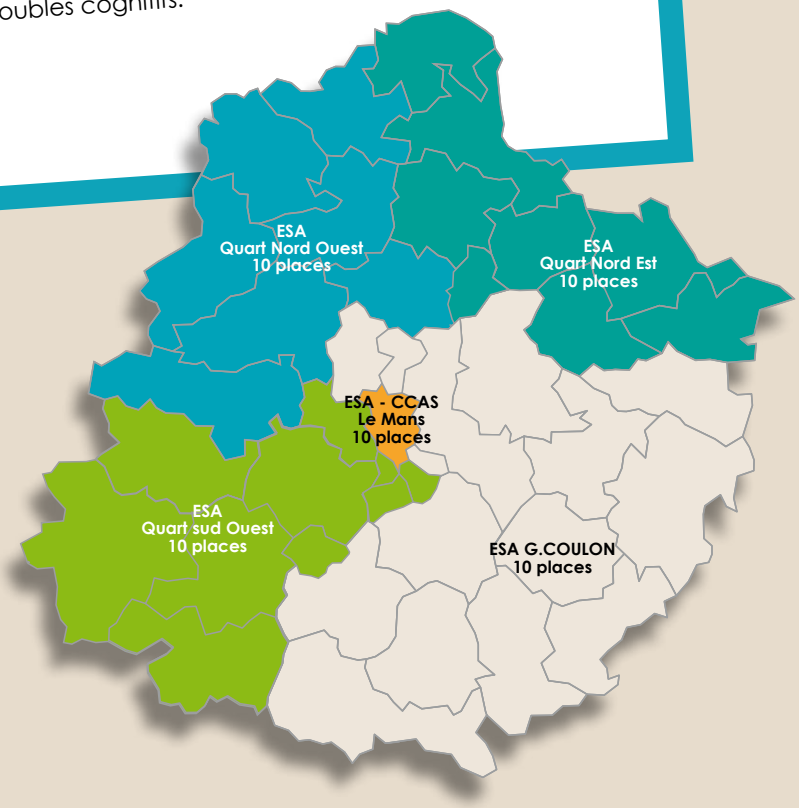

Directeur : Marc SORLIN

ESA Sud Ouest Sarthe
Pôle Santé Sud
64 bis rue de Guetteloup
72100 Le Mans
Tél. : 02 72 21 14 36
Fax : 02 43 21 19 62
asidpa.spay@ahs-sarthe.asso.fr

ESA Nord Ouest Sarthe
7, Allée Marie-Louise Souty
72240 Conlie
Tél. 02 43 20 59 06
Fax. 02 43 20 50 51
conlie@ssiad.org

SSIAD

La mission officielle des services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) est de dispenser, sur prescription médicale, aux personnes malades ou dépendantes, les soins infirmiers sous la forme de soins techniques de base et relationnels au domicile du patient.

Les objectifs de ces soins sont de permettre :

- d'éviter l'hospitalisation lors de la phase aiguë d'une affection pouvant être traitée à domicile,
- de faciliter le retour à domicile à la suite d'une hospitalisation,
- de redonner le maximum d'autonomie,
- de prévenir ou retarder la dégradation de l'état de santé des personnes,
- de retarder leur admission dans les services de long séjour ou dans les sections de cures médicales.

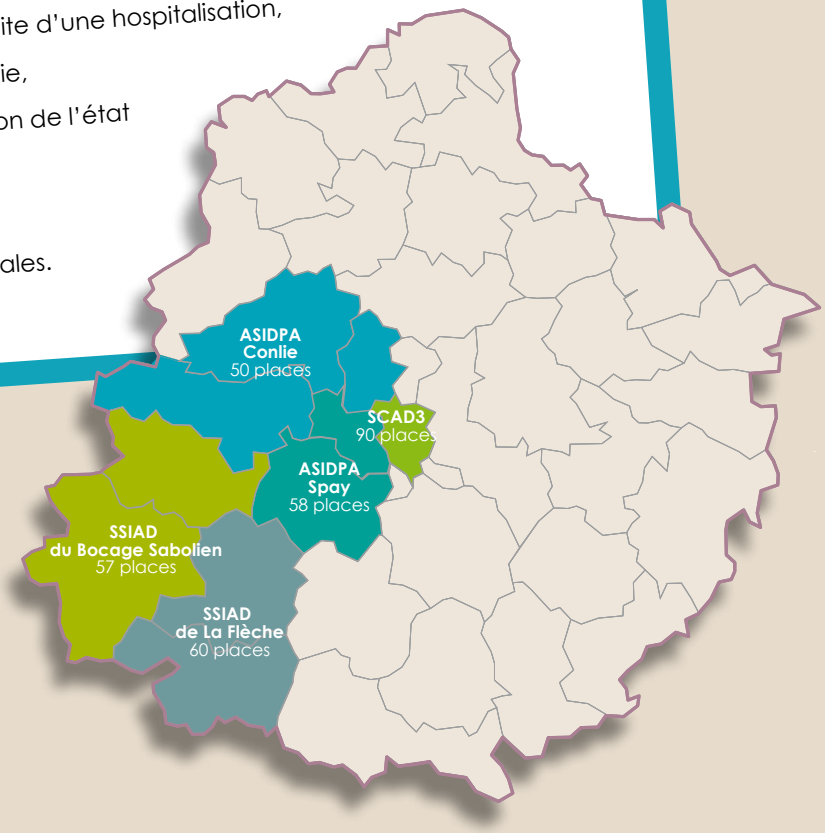

Directeur : Marc SORLIN

SCAD 3
Pôle Santé Sud
64 bis rue de Guetteloup
72100 Le Mans
Tél. : 02 72 88 01 73
Fax : 02 43 21 19 62
scad3@ahs-sarthe.asso.fr

ASIDPA SPAY
Pôle Santé Sud
64 bis rue de Guetteloup
72100 Le Mans
Tél. : 02 72 21 14 36
Fax : 02 43 21 19 62
asidpa.spay@ahs-sarthe.asso.fr

ASIDPA CONLIE
7, Allée Marie-Louise Souty
72240 Conlie
Tél. 02 43 20 59 06
Fax. 02 43 20 50 51
conlie@ssiad.org

SSIAD LA FLÈCHE
22 boulevard de la République
72200 La Flèche
Tél: 02 43 45 08 05
Fax : 02 43 94 78 59
Email : ssiad-lafleche@wanadoo.fr

SSIAD DU BOCAGE SABOLIEN
27 bis rue des Lavanderies
72300 Sablé sur Sarthe
Tel : 02 43 95 28 00
Fax : 02 43 92 95 87
Email : ssiad-sable72@orange.fr

Sessad - L'oiseau bleu

Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile

Le SESSAD L'oiseau bleu, est un Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile de 25 places .

Ce service favorise l'intégration des enfants dans leur milieu habituel d'éducation avec l'apport de soutiens spécifiques. Il est financé par l'Assurance Maladie. Une équipe pluridisciplinaire met en oeuvre un projet individuel d'intégration éducatif, pédagogique et thérapeutique en partenariat avec les organismes et les personnes pouvant faciliter l'intégration de l'enfant, sur décision de la Maison Départementale des personnes handicapées.

ENSEMBLE POUR L'AUTISME

Directeur : Jean-Luc CHORIN

SESSAD L'OISEAU BLEU
92 rue Molière 72000 Le Mans
Tél. 02 43 50 32 55
Fax. 02 43 50 32 49
oiseaubleu@ahs-sarthe.asso.fr
sessad@ahs-sarthe.asso.fr

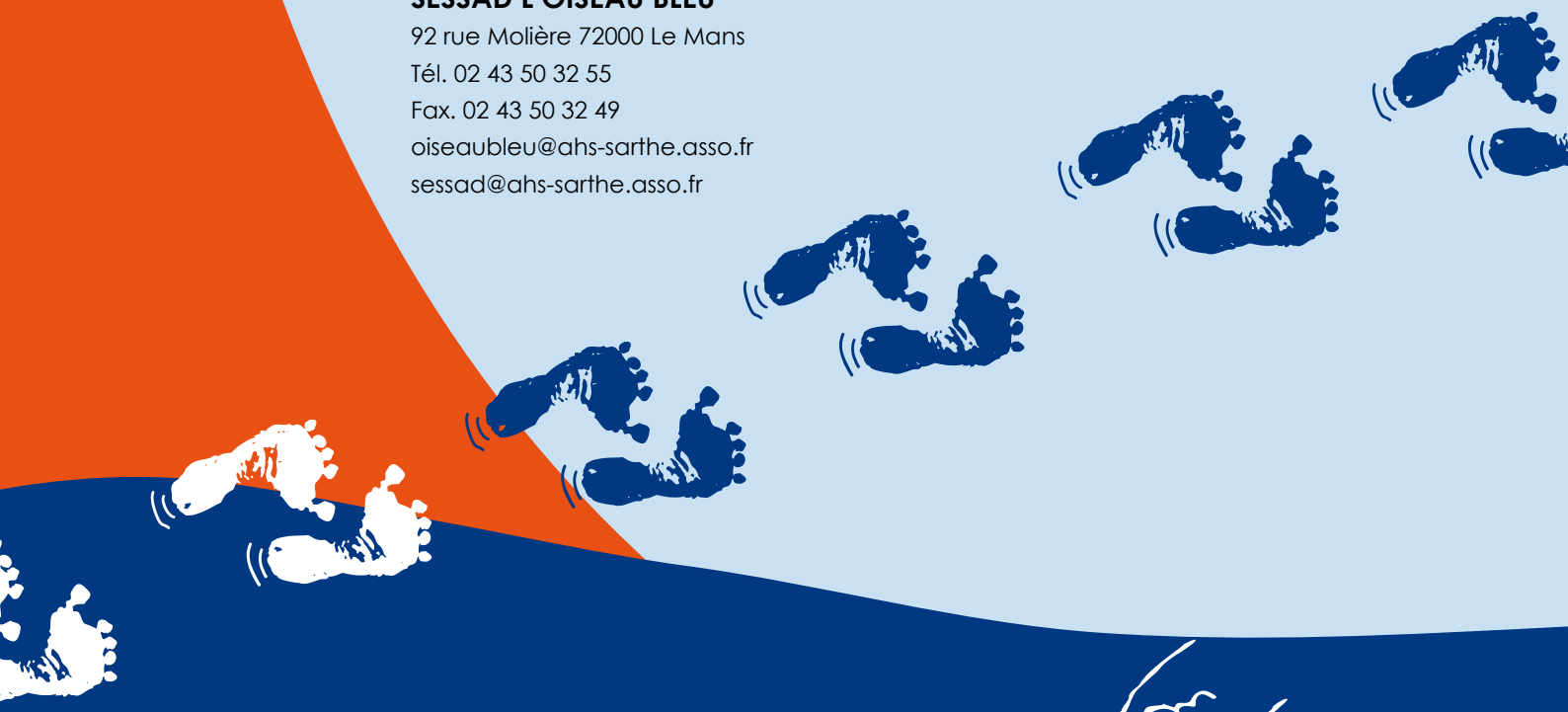

Institut Médico-Educatif "L'Astrolabe"

L'Institut Médico-Educatif (IME) propose une scolarité adaptée, une éducation spécialisée, un projet thérapeutique et des rééducations spécifiques à 60 enfants de 6 à 14 ans qui présentent des handicaps et des incapacités intellectuelles. Une équipe pluridisciplinaire intervient auprès des enfants en collaboration avec les familles et les partenaires de L'I.M.E.

Education spécialisée

« L'Astrolabe » offre des prises en charges diversifiées pour répondre aux attentes de ces jeunes enfants :

- Des classes délocalisées hors I.M.E.
- Des classes d'initiation et d'accueil au sein de l'I.M.E.
- Un accueil éducatif pour des enfants lourdement handicapés, autistes ou atteints de trouble envahissant du développement.
- Des groupes éducatifs pour accueillir les enfants en internat partiel ou en externat partiel suivant le projet individuel.

Classe ABA

En septembre 2010, l'ouverture d'une classe spécifique à l'IME « L'Astrolabe », spécialisée dans la technique ABA –Applied Behavior Analysis : analyse appliquée du comportement- (cette expérimentation nationale de nouvelles techniques rééducatives adaptées aux enfants autistes accueillis a reçu une autorisation de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire pour 5 ans). Cette orientation vise une mise en cohérence dans la prise en charge des jeunes handicapés autistes ou atteints de Trouble Envahissant du Développement, à l'IME « L'Astrolabe », au SESSAD « l'Oiseau bleu » et au FAM « Le Verger » à travers les techniques mises en oeuvre pour répondre aux besoins spécifiques de ces usagers.

Directeur : Jean-Luc CHORIN

I.M.E. L'ASTROLABE
Route de Changé 72250 Parigné l'Évêque
Tél. : 02 43 50 12 80
Fax : 02 43 50 12 88
astrolabe@ahs-sarthe.asso.fr

Foyer d'Accueil Médicalisé
Le Verger

Le foyer d'accueil médicalisé « Le Verger «, est un établissement médico-social de 25 places, placé sous le contrôle conjoint de l'ARS Pays de la Loire et du Conseil Général de la Sarthe.

La capacité d'accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé est adaptée pour tenir compte de la nature du handicap et du fonctionnement en 3 unités de vie, soit :

- 20 places d'accueil permanent,
- 2 places d'accueil temporaire,
- 3 places d'accueil de jour.

Il fonctionne 365 jours par an.

L'établissement est implanté 8, rue du Verger à COULANS-SUR-GÉE, à 15 km à l'ouest du centre du MANS.

Les personnes accueillies sont, sur orientation MDPH, des adultes hommes et femmes de plus de 18 ans (avec dérogation à partir de 16 ans) présentant des troubles du spectre autistique.

L'accompagnement proposé permet à la fois une prise en charge éducative, psychologique et un suivi médical en lien avec les besoins des résidants. Un projet personnalisé est défini pour chacun. En tant que lieu de vie, les professionnels accompagnent les résidants dans les différents actes de la vie quotidienne. En matinée, des activités sont proposées par unité et l'après-midi, des ateliers sont animés en transversalité.

Directrice : Nadine LACHANCE

Foyer d'Accueil Médicalisé
Le Verger
8, rue du Verger 72550 Coulans-sur-Gée
Tél. : 02 53 04 60 69
Fax : 02 43 77 00 09
accueil.fam.leverger@ahs-sarthe.asso.fr

ENSEMBLE POUR L'AUTISME
GRANDE CAUSE NATIONALE 2012

ssociation
d'hygiène sociale
de la Sarthe

GASEAS

L'AHSS est membre du Groupement Associatif Sarthois d'Education, d'Accompagnement et de Soins.

www.bleu-cerise.fr